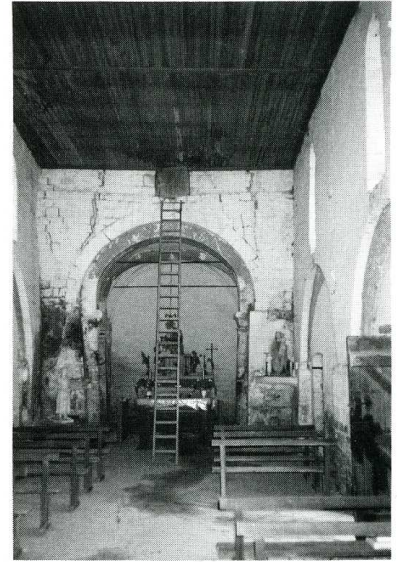


DOMMARTIN-LETRÉE

Marne, canton de Sompuis, arrond. de Vitry-le-François, 169 hab.



Dommartin-Létrée (Marne).
Église de la Nativité de la
Vierge, façade nord et arc
trionphal, état avant
restauration.

La commune a deux églises à sa charge, celle de Dommartin étant classée. A Lettrée, l'église de la Nativité de la Vierge est un modeste édifice, surtout important pour les habitants en raison de l'arrêt qu'y fit Jeanne d'Arc le 13 juillet 1429. Elle y reçut la soumission de Châlons-sur-Marne quelques jours avant le sacre du roi à Reims. La nef, plafonnée, date du XII^e s. Elle communiquait avec des bas-côtés par des arcades aujourd'hui murées. La destruction des bas-côtés est ancienne, comme en témoigne la porte surmontée d'un arc en accolade percée dans le mur sud. La nef communique avec le chœur, voûté au XV^e s., par un arc triomphal en plein cintre à deux rouleaux. Cet arc, profondément fissuré et déformé a fait l'objet, en 1990, d'une subvention de la Sauvegarde de l'Art Français de 58 000 F et la réfection de la charpente du clocher, en 1991, d'une aide du même montant.

E. C.